



APPEL A CANDIDATURE EN ESPACE-TEST AGRICOLE

PROJET : maraîchage en Agriculture biologique

Commune : VALBONNE (Département Alpes-Maritimes)



« Venez tester votre projet grandeur nature en bénéficiant d'un accompagnement sécurisant »

CONTEXTE DE L'APPEL A PROJET

La commune de Valbonne située à quelques kilomètres du littoral méditerranéen est particulièrement soucieuse de préserver une agriculture de proximité et de qualité. Elle travaille en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) dans le cadre d'un Espace Test Agricole. La CASA est également engagée, entre autre, dans une politique de soutien à l'agriculture locale par des actions de préservation du foncier agricole, d'accompagnement des communes pour la définition de leurs projets agricoles, l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial afin de relocaliser l'alimentation sur le territoire.

Le test d'activité consiste à **développer une activité de manière responsable, autonome et progressive** en grandeur réelle, sur une durée limitée (3 ans maximum) et dans un cadre qui réduit la prise de risque. Ce dispositif permet de bénéficier d'un accompagnement et d'une intégration locale en lien avec les partenaires locaux.

Dans ce cadre, la commune de Valbonne et la CASA proposent pour trois ans :

- **Une parcelle de Test Agricole Maraîchage située sur le domaine communal dénommé « Le Grand Pré » de 5 000 m² plein champs ainsi que 500 m² de serres froides.**

Ces terres de bonnes qualités agronomiques (précédemment en friches) sont certifiées en agriculture biologique.

L'utilisateur pourra bénéficier de l'utilisation de matériel agricole détenu par la commune telle que tracteur, porte outils, roto bêche, ... En outre l'utilisateur aura à sa charge de s'équiper en outillage manuel destiné aux cultures qu'il conservera à l'issue du test, ainsi que des matières premières nécessaires à son projet.

Il bénéficiera d'un réseau primaire d'irrigation pour l'arrosage des cultures et d'un compteur agricole séparé dont il s'engage à régler les frais d'abonnement ainsi que la consommation. La commune prend à sa charge les travaux d'installation d'une canalisation d'irrigation pour la parcelle diamètre 40 et avec un débit minimal de 25 m³/Heure.

La commune prendra aussi à sa charge la fourniture initiale de réseaux d'irrigation secondaires que l'entrepreneur en test utilisera en fonction de ses cultures et la mise en place de ces réseaux restera à la charge de l'utilisateur.

A noter : Ce lieu-test jouxte la ferme communale en régie avec laquelle des perspectives professionnelles plus pérennes pourraient être envisagées suivant le déroulé du test et l'évolution de l'activité communale.

- **Un cadre légal d'exercice agricole :**

La Coopérative d'Activité et d'Emploi (CAE) MOSAÏQUE bénéficie de la mise à disposition de ce terrain.

Depuis 2012, un établissement agricole spécifique (MOSAGRI) a été créé au sein de la CAE pour faciliter le test d'une activité agricole notamment pour les porteurs de projets agricoles hors cadre familial.

La CAE apporte :

- n° SIRET, assurance responsabilité civile, Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise (CAPE)

Vous bénéficierez également d'un accompagnement humain, fiscal, administratif juridique et économique avec la mise en place d'un outil de suivi comptable et de gestion, de formations...

- **Un tutorat et un accompagnement de proximité** avec un agriculteur professionnel qui facilitera l'intégration au milieu agricole.

- **Des appuis techniques** et formations possibles (Agribio 06, chambre d'agriculture 06, CFPPA). Un soutien à la mise en place d'un parcours de formation (PPP) sera possible en lien avec les partenaires.

- **Un réseau de partenaires locaux** pour ancrer votre projet dans le territoire : Collectivités (Commune et CASA), ADEAR, CA06, Terre de Liens, SAFER, Campus vert d'Azur d'Antibes (CFPPA), ...

Conditions d'admission

Dans la perspective de leur candidature, les candidats devront prendre en compte les éléments suivants :

- La production de maraîchage envisagée devra respecter le cahier des charges de **l'agriculture biologique**.

- Un **diplôme agricole et/ou une expérience dans le domaine agricole** seront demandés.

- Les débouchés commerciaux en **circuits courts devront être privilégiés** (AMAP, restauration collective, point de vente de producteurs, marchés...) en privilégiant autant que possible les habitants de Valbonne et des alentours.

- Le candidat devra déposer un dossier de candidature (cf.doc en annexe) avec une lettre de motivation et C.V.

- le candidat devra participer à une réunion d'information de la CAE Mosaïque présentant le test d'activité

Comment postuler ?

1. Envoyez une lettre de manifestation d'intérêt accompagnée de votre C.V. par courriel à remi.mosagri@gmail.com. Un dossier de candidature vous sera envoyé.

2. Venez visiter le lieu-test au cours d'une visite collective **fin mars 2022** (date qui vous sera communiquée ultérieurement). Ce sera l'occasion de se rencontrer et d'échanger sur le projet.

3. Retournez le dossier de candidature (descriptif du projet, budget prévisionnel...) dernier délai **lundi 11 avril 2022**.

4. Un comité de sélection aura lieu **semaine du 25 avril 2022 – la date précise sera communiquée ultérieurement.**
5. L'intégration à l'espace-test pourra se faire à partir de **mai ou juin 2022.**

Pour toute information concernant cet appel à candidature, vous pouvez contacter :

MOSAIQUE /MOSAGRI : Rémi SAUVAN : Animateur MOSAGRI

remi.mosagri@gmail.com / tel : 06 02 50 60 73

CASA : Valentine VINCENTELLI : Chargée de développement Agriculture

v.vincentelli@agqlo-casa.fr / tel : 06 33 63 04 60

Une action réalisée avec les partenaires de l'Espace Test agricole de la CASA :

ADEAR06, Chambre d'Agriculture06, Agribio06, Terre de Liens, CFPPA d'Antibes, commune de Valbonne, Communauté d'agglomération Sophia Antipolis (CASA), ...

Avec le soutien au développement des espaces tests du Conseil Régional PACA